

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

**SÉANCE DU 26 MAI 2015 À 18 HEURES 30**

N° 3 - 88 / 2015 : FORMATEUR D'ENTREPRISE FIMO / FCO : VACATIONS

**L'An Deux Mille Quinze, le 26 mai**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 26 mai 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Christian CHAMAYOU

**Membres présents :**

**Membres titulaires :** Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Naïma MARENGO), Michel FRANQUES (pouvoir de Geneviève PEREZ), Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Marie-Louise AT), Philippe BONNECARRÈRE (pouvoir de Patrick BÉTEILLE), Gisèle DEDIEU (pouvoir de Jean-Michel BOUAT), Claude LECOMTE (pouvoir de Michèle BARRAU-SARTRES), Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de Bruno CRUSEL), Steve JACKSON (pouvoir de Jean-Michel BOUAT), France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Elodie NADJAR, Fabien LACOSTE, Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

**Membres suppléants présents votants :** madame Agnès BRU

**Membres suppléants présents non votants :** Madame, messieurs, Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL, Marie-Claire MALROUX, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires :** Mesdames, messieurs, Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Jean-Michel BOUAT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Geneviève PEREZ (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Louise AT (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Patrick BÉTEILLE (pouvoir à Philippe BONNECARRÈRE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Claude LECOMTE), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Patrice BEDIER, Najat DELPEYRAT, Emmanuelle PIERRY, Gérard POUJADE, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Stéphane BARDY.

**Membres suppléants :** Mesdames, messieurs, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Rino GATEFIN, Françoise FEUGEAS, Thierry LAFUENTE.

**Présents : 42**

**Votants : 45**

**N° 3 - 88 / 2015 : FORMATEUR D'ENTREPRISE FIMO / FCO : VACATIONS**

Pilote : Ressources Humaines

**Monsieur Dominique SANCHEZ, rapporteur**

Les textes applicables en matière d'obligations réglementaires pour les détenteurs des permis poids lourds et transports en commun évoluent régulièrement, et dans un nombre de plus en plus important de situations, ces conducteurs sont soumis à l'obligation d'une formation de qualification initiale et de formations continues pour le transport routier de marchandises et / ou le transport de voyageurs.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a donc l'obligation réglementaire de former ses agents concernés, à la « formation initiale minimale obligatoire » (FIMO) puis tous les 5 ans à la « formation continue obligatoire à la sécurité » (FCOS).

Dans une logique de maîtrise des coûts et afin de conserver une souplesse d'organisation de sessions de formation au vu des impératifs de service public des services concernés, je vous propose de faire appel à un formateur d'entreprise qui sera rémunéré à la vacation et qui sera plus particulièrement chargé de :

la préparation et l'animation des sessions de formation « FIMO / FCOS » des agents communautaires concernés par cette obligation, dans le cadre d'une convention avec un organisme agréé pour produire les attestations nécessaires à la délivrance par la préfecture de la carte de qualification conducteur ;

l'évaluation des compétences techniques des candidats aux postes de conducteurs de transports urbains, dans le cadre des essais sur route réalisés dans la procédure de recrutement de ces derniers.

Je vous propose de fixer le tarif de la vacation à 15 € brut de l'heure.

**Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

DÉCIDE

**DE RECRUTER** un formateur d'entreprise FIMO/FCOS qui sera rémunéré à la vacation.

**DE FIXER** le tarif de la vacation à 15 € brut de l'heure.

**DIT QUE** les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,  
Fait le 26 mai 2015,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE

